

APPEL A CANDIDATURES

Prix National du Génie Écologique 2020



Prix National du Génie Écologique 2020

CONTEXTE ET OBJECTIFS.

Le génie écologique se définit par la conduite de projets qui, dans sa mise en œuvre et son suivi, applique les principes de l'ingénierie écologique et favorise la résilience des écosystèmes. Le génie écologique permet notamment la reconstitution de milieux naturels, la restauration de milieux dégradés et l'optimisation de fonctions assurées par les écosystèmes.

Par son champ d'actions, le génie écologique s'applique à de nombreuses problématiques de conservation, gestion ou restauration de la biodiversité et des services écosystémiques et d'adaptation aux changements globaux. Sa mise en œuvre, depuis l'élaboration des actions, leur application jusqu'à leur évaluation implique de nombreux acteurs privés ou publics.

L'objectif du Prix National du Génie Écologique est de **valoriser les projets de génie écologique** afin de mettre cette filière en émergence en visibilité et de favoriser son développement. Le Prix permettra également de montrer que le génie écologique peut répondre à de nombreux enjeux opérationnels pour la préservation de la biodiversité et des services écosystémiques.

2020 - TROISIÈME ÉDITION DU PRIX DU GÉNIE ÉCOLOGIQUE

La première édition de ce prix, en 2014, coïncidait avec les 50 ans de la loi sur l'eau. Elle a ainsi été l'occasion de mettre en avant la contribution de la filière génie écologique à la préservation des milieux aquatiques. Lancé lors du Congrès de l'ASTEE en 2014, il a été remis lors du Colloque consacré aux 50 ans de la loi sur l'eau.

La seconde édition organisée en 2018, par l'A-IGÉCO avec le Ministère de l'Écologie et l'AFB a permis d'élargir le prix à un panel plus large de milieux et de contextes. Il a mis en lumière six actions exemplaires présentées à la fois lors d'une [journée dédiée](#) en novembre 2018 mais également dans un dossier spécial de la Revue TSM (TSM n°10, 2019). Les lauréats ont également fait l'objet de retours d'expériences publiés sur le site du centre de ressources génie écologique.

Pour cette troisième édition, les co-organisateurs que sont l'A-IGÉCO et l'Office français de la biodiversité (OFB), en partenariat avec le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES) et le Forum des Marais Atlantiques (FMA), ont pour ambition d'améliorer encore la visibilité du Prix et de ses lauréats. Pour cela, la remise des prix se fera à l'occasion des **Assises Nationales de la Biodiversité** (Massy, Octobre 2020).

De plus à l'occasion des 20 ans du [Forum des Marais Atlantiques](#), un **Prix spécial « Milieux Humides »** sera décerné.



CINQ CATÉGORIES, UN GRAND PRIX ET UN PRIX SPECIAL “Milieux Humides”

Pour cette édition, cinq prix seront remis, correspondant à cinq catégories balayant la plupart des champs d’application du Génie Écologique :

1. Restauration d’écosystèmes, de populations

Dans cette catégorie seront récompensés des projets dont l’objectif principal est la restauration de la biodiversité, de milieux ou de populations d’espèces à enjeux.

2. Gestion des espèces envahissantes

Cette catégorie concerne des actions de gestion des espèces envahissantes, végétales ou animales. Si les problématiques concernent essentiellement les espèces exotiques, des actions concernant des espèces autochtones pourront être prises en compte à condition que les impacts sur la biodiversité et/ou les activités et la santé humaine soient établis.

3. Protection et restauration des sols et de leurs fonctions

Le sol est une composante majeure des écosystèmes tant par les fonctions et services qu’il assure, que par la biodiversité qui lui est propre. Les actions récompensées devront être spécifiquement orientées sur celui-ci, ou bien le sol devra être la cible centrale des actions menées. Elles porteront notamment sur des actions de désartificialisation.

4. Amélioration de la continuité écologique, Trame Verte et Bleue*

La restauration des continuités écologiques est aujourd’hui reconnue comme un enjeu majeur de préservation de la biodiversité, pour leur rôle dans la circulation des espèces et le maintien du fonctionnement des écosystèmes et des paysages. Les actions récompensées pourront concerner les différentes composantes des trames écologiques y compris en milieu urbain.

** Les autres types de trames, notamment brunes et noires sont aussi concernées.*

5. Réhabilitation des services écosystémiques

Cette catégorie s’adresse aux projets visant au rétablissement des fonctions des écosystèmes et des services qui leur sont liés et n’entrant pas dans les catégories précédentes. Les services écosystémiques considérés peuvent concerner notamment la prévention des risques naturels, l’adaptation aux changements globaux, l’agroécologie, l’amélioration du cadre de vie, ...

Un Grand Prix

pourra également être décerné pour récompenser un projet, parmi ceux déposés dans toutes les catégories, devant être particulièrement mis en lumière d’après le jury.

*Un PRIX SPÉCIAL « ZONE HUMIDES »
sera décerné, parrainé par LE FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES
à l'occasion de ses 20 ans.*



Les milieux humides jouent un rôle majeur pour l'équilibre de nos systèmes : régulation du climat, du cycle de l'eau et support de biodiversité. Après des décennies de dégradations multiples, elles sont aujourd'hui au centre de nombreuses attentions notamment dans la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'eau. Les organisateurs du prix ont ainsi souhaité leur porter une attention particulière pour cette édition, et se sont associés au Forum des Marais atlantiques pour décerner un prix spécial les concernant. Ce prix spécial « Milieux Humides » marque les 20 ans d'engagement du Forum des Marais Atlantiques pour accompagner la préservation des milieux humides.

Ce prix récompensera, parmi les projets déposés dans les différentes catégories, un projet portant spécifiquement sur un ou des milieux humides. Pour ce prix, les projets seront jugés sur leur aspect exemplaire dans la prise en compte des milieux humides, de leur biodiversité et de leurs fonctions, mais également dans l'intégration des acteurs locaux dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet.

CANDIDATURES ÉLIGIBLES

Pour chacune des catégories ci-dessus, un prix sera décerné pour une opération de génie écologique finalisée à la date de candidature. Les travaux devront avoir été réalisés et réceptionnés.

Le Prix vise à récompenser collectivement la totalité des acteurs ayant porté et réalisé des projets exemplaires : maîtres d'ouvrage, bureaux d'études, maîtres d'œuvre, entreprises de travaux, fournisseurs, organismes de recherche, associations...

Les personnes qui se chargeront de déposer une candidature s'engagent donc à la déposer au nom de l'ensemble des partenaires, à impliquer leurs partenaires en amont de leur candidature et à les informer de leur démarche et de l'avancement de cette dernière.

Chaque structure peut proposer plusieurs projets, étant précisé qu'un même projet ne pourra être déposé que dans une seule catégorie principale, avec possibilité d'indiquer une catégorie secondaire.

Les candidats devront succinctement justifier du choix de la ou des catégorie(s) proposée(s).

CONTENU ATTENDU DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont constitués du formulaire de candidature disponible en téléchargement pouvant être accompagné d'un document de présentation de forme libre de 3 pages maximum (hors illustration)

Ce document ainsi que le règlement de l'appel à candidature sont téléchargeables via le lien suivant : <http://a-igeco.fr/documents/>

Le dossier devra permettre d'avoir une vision précise des enjeux, des objectifs et du déroulement du projet.

Il devra mettre en lumière :

- Comment il répond aux critères scientifiques de l'ingénierie écologique, à savoir :
 - ✓ s'appuyer sur un diagnostic écologique et contextuel ;
 - ✓ s'appuyer sur des pratiques de gestion et/ou conception basées sur, ou inspirées de mécanismes qui gouvernent les systèmes écologiques ;
 - ✓ contribuer au maintien et/ou à la restauration du bon fonctionnement des milieux et des services écosystémiques associés ;
 - ✓ s'inscrire dans une politique territoriale durable qui intègre une gestion écologique et qui soit en équilibre avec le tissu social et ses activités ainsi qu'avec le développement économique et les usages du milieu ;
 - ✓ viser à garantir une amélioration de l'écosystème de façon à atteindre les objectifs associés au projet avec de moins en moins d'interventions humaines.
- Les travaux réalisés ;
- La méthode d'évaluation mise en place pour mesurer l'atteinte des objectifs initiaux.

Il comprend également

- Une description synthétique des coûts du projet (études, travaux, suivi, entretien) et une évaluation financière précisant les autres sources de financement mobilisées ;
- Une présentation de l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet (et du contexte partenarial).

CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS

La qualité des projets sera appréciée au regard de critères suivants :

- ❖ la **conformité du projet aux principes de l'ingénierie écologique** listés précédemment ;
- ❖ le volet **partenarial**, et la **coordination multi-acteurs** du projet ;
- ❖ la **vision intégrée** des enjeux : comment **l'impact environnemental et énergétique** des projets dans leurs phases de conception et d'exploitation a pu être limité, dans une démarche d'éco-conception (réflexion sur l'origine et la fin de vie des matériaux utilisés, déplacements, végétaux locaux, ...) ;
- ❖ la mise en place d'un diagnostic et d'un **suivi** pour mesurer le gain effectif du projet pour la biodiversité ;



- ❖ enfin, **le caractère reproductible** d'un point de vue technique ou de la démarche du projet.

CALENDRIER ET MODALITES DE CANDIDATURE

Vous devez adresser votre dossier à prixdugenieecologique@a-igeco.fr en précisant en objet dans quelle catégorie vous postulez.

Des représentants de l'A-IGÉCO et de l'OFB constitueront un **comité de pré-sélection** chargé de donner un premier avis sur les candidatures et notamment sur leur recevabilité.

Un **jury** constitué d'experts scientifiques et de techniciens sélectionnera les lauréats.

Éléments de calendrier :

- **Appel à candidatures** : 20 avril au 31 juillet 2020
- **Notification des résultats aux porteurs de projets** : Autour du 15 septembre 2020
- **Remise du prix** : 8 Octobre 2020, lors des Assises Nationale de la Biodiversité (Massy)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à prixdugenieecologique@a-igeco.fr